

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 Mai 2014

Présents : Mmes Mrs. : Régine REMILLON – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Jannick GRANIER – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie BOISIER – Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ – Sylvia DUSONCHET

Absent excusé : Mr. Marc BLETEAU (pouvoir à Régine Remillon)

Public : 6 personnes

1) Présentation du Programme Local de l'Habitat (PLH) par Mme CHARON Anne-Lori, Chargée de mission SCoT et PLH à la Communauté de Communes Arve Et Salève :

Madame le Maire donne la parole à Anne-Lori Charon afin qu'elle puisse présenter le diagnostic réalisé du PLH 2014-2019 ainsi que les axes d'orientation retenus. Après avoir fait une présentation synthétique des résultats du diagnostic, il est retenu les orientations suivantes :

- Poursuivre une politique locale de l'habitat respectueuse de la qualité et du cadre de vie
- Permettre le parcours résidentiel de tous les habitants de la Communauté de Communes
- Prendre en compte les publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, handicapés, gens du voyage, etc...)
- Poursuivre le pilotage opérationnel de la politique locale de l'habitat.

Chaque élu est destinataire du document de cette présentation.

2) Approbation du précédent compte-rendu :

Il s'agit d'approuver le compte-rendu de la séance du 28 avril 2014 ; après lecture du compte-rendu, aucune question ou remarque n'étant faite, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce compte-rendu.

3) Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs :

Madame Le Maire rappelle que le Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il soit institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée du maire et de 6 commissaires qui seront désignés par le Directeur des Services Fiscaux de la Haute-Savoie sur une liste de 24 contribuables dressée par le conseil municipal, sur proposition de Madame Le Maire.

Mr. Pierre Moretti explique le fonctionnement de cette commission : « Réunion 1 fois par an ; Examen de l'évaluation des valeurs locatives réalisée par les services de la direction générale des finances publiques en fonction des travaux réalisés et déclarés.

4) Vote des subventions aux associations :

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2014 pour **un montant total de 11 730 €** :

Association « Lou Ptiou Golus – Cantine » : **5 000 €** - Association des parents d'élèves d'Arbusigny : **2 700 €** - Foyer Rural de loisirs pour Tous : **1 000 €** - Groupement Défense Grêle Bonneville/Reignier : **700 €** - A.D.M.R. Les Tourelles Reignier : **400 €** - Association des donateurs de sang – Harmonie municipale Reignier-Esery – Croix-Rouge comité Reignier/La Roche - Ecole de Musique de Pers-Jussy : **200 €**.

Moto-Club Arbusigny/la Muraz - Association des parents d'élèves du collège de Reignier-Association « Le Souvenir Français » - U.S.P.J. de Pers-Jussy (Foot) – Association Handi Festif Reignier : **100 €**

Tennis Club des Rocailles – Association « Pages Ouvertes » : **60 €**.

Foyer coopératif & l'Association sportive du collège de Reignier – Anciens A.F.N. canton de Reignier – Association La Jonquille Sportive de Reignier (Foot) - La Prévention Routière – Fondation Raoul Follereau (lèpre) – Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie – REGAR (Réseau de Gérontologie Annemasse-Reignier) – Canhicap (chiens guides aveugles) : **50 €**.

Amicale & Association des jeunes sapeurs-pompier d'Annemasse : **30 €**.

- 5) Le Conseil municipal procède à la composition du bureau de vote pour les élections européennes qui auront lieu le dimanche 25 mai 2014 de 8h. à 18h. à la salle des associations ;
- 6) Selon des statuts du SIGCSPRA (centre de secours), Madame Le Maire demande de bien vouloir désigner, en plus des 3 délégués déjà désignés lors du conseil municipal du 7 avril dernier, Un délégué suppléant. Mme Marjorie BOISIER est désignée suppléante.
- 7) Questions / Informations / Interventions diverses :

Commande d'1 container O.M. pour le cimetière + 12 socles à poubelles pour remplacement ou par manque sur certains sites.

Citation des 2 personnes nécessaires à l'élaboration de la liste des Jurés d'Assises.

Jeudi 15 Mai 2014 à 19h., salle des associations d'Arbusigny : Réunion de travail des Maires du Canton organisée par Mr. Maurice Sonnerat, Conseiller Général.

Lundi 12 Mai 2014 : Des élus ont rencontré Mr. Thomas Martin d'ASTERS : Problématique des zones humides---- charte du plateau des Bornes. Avant ASTERS percevait les subventions ; maintenant ce seront les communes qui recevront les subventions et c'est le Syndicat mixte du Salève qui demandera/coordonnera les travaux à entreprendre. Demande pour que les agriculteurs procède à du fauchage tardif des marais afin de préserver les zones humides. Proposition d'actions pour les 4 années à venir : notamment le balisage des marais.

14 Juillet : l'armurerie Chappaz est chargée du feu d'artifice pour un budget d'environ 3 800 € qui sera tiré depuis le champ en face de la fruitière.

Cinébus : Lecture de la demande de Mr. Piard Régis concernant le choix du film pour le 2 juillet (ciné plein air) qui occasionne un coût supplémentaire de 300 €. Le conseil municipal valide cette demande.

Commission urbanisme : lecture du compte-rendu de la séance du 30 Avril et ajout d'un membre consultatif : Mr. Claude Micaud.

Commission fleurissement : Ajout d'un membre : Mme Sandrine Guignonat

Commission affaires scolaires :

- Après l'obtention de la dérogation, la commission se focalise sur l'estimation du coût de la réforme + définition du fonctionnement
- Rencontre avec les différents « acteurs » de la vie scolaire : l'association LouPtiou Goulus (le 7 mai) + FRaiSe (le 2 mai) pour discuter les différents points. Une prochaine réunion est prévue le mardi 27 mai
- Rencontre avec le corps enseignant le 13 mai
- Réalisation et distribution d'un sondage auprès des parents d'élèves et nouveaux inscrits pour évaluer le nombre d'élèves à prendre en charge dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Résultats de l'enquête attendus pour le 20 mai.

Commission communication – information :

- Suite à la rencontre avec toutes les associations (le 29 avril) pour l'organisation d'ArbuFestif (initialement prévu le 14 Juin) : uniquement les associations LouPtiou Goulus et Arbu Nature ont répondu favorablement
- Report de cette manifestation ArbuFestif au 28 Juin : plus de personnes disponibles, journée avec kermesse et soirée de la cantine + feu de la St Jean : cette date semble plus propice aux associations et compte tenu de l'agenda des événements sur la commune (notamment Soirée de la Caracole le 14 juin)
- Bulletin municipal Arbu Info : rencontre avec l'imprimeur (le 14 mai), essayer d'optimiser le budget actuel (environ 5 € par exemplaire produit).